

## Commune d'Estrun

Avis d'enquête publique portant sur le projet du plan local d'urbanisme de la Commune d'Estrun  
En application du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, par arrêté en date du 11 octobre 2019, le Maire de la Commune d'Estrun a prescrit une enquête publique sur le projet de PLU du territoire de la Commune d'Estrun.

Au terme de la procédure, le Conseil municipal d'Estrun délibèrera pour suite à donner. Monsieur Yves Cordier, professeur de lycée à la retraite, a été désigné par le Président du Tribunal administratif de Lille en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête d'une durée de 32 jours consécutifs se déroulera en mairie d'Estrun du lundi 4 novembre à 9 heures au jeudi 5 décembre 2019 à 19 heures inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable

- **sur internet à l'adresse suivante <https://www.estrun.fr>**

- en mairie d'Estrun les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et les mercredi et vendredi de 14h à 17h sur un poste informatique ou sur support papier.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être directement consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur l'adresse suivante : mairie 56 Grand-Rue 59295 Estrun ou par voie électronique à l'adresse [ep.plu.estrun@netcourrier.com](mailto:ep.plu.estrun@netcourrier.com)

Toutes les observations écrites et parvenues par internet seront annexées au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les

Lundi 4 novembre	9h - 12h
Mercredi 13 novembre	14h - 17h
Mercredi 27 novembre	15h - 18h
Jeudi 5 décembre	14h - 19h

Le projet d'élaboration du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Les informations environnementales se rapportant au projet se trouvent dans le rapport de présentation du PLU.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Estrun et sur internet à l'adresse <https://www.estrun.fr> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire d'Estrun

Jean-Luc Fasciaux